

Nos réf. :
DAG -TC -CRH/N°
Le 24 juin 2025

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 30 juin 2025 à 19h30,
Salle de l'Orangerie à Montbrison

ORDRE DU JOUR

. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 mai 2025

. Finances

- Plan façades – Attributions de subvention
- Subventions aux associations 2025 – Compléments
- Transports scolaires – Tarifs – Modifications
- Concours de pétanque des élus de l'arrondissement de Montbrison Challenge Mazet – Tarifs – Approbation
- Tarifs 2025 – Ajout
- Saison Culturelle – Tarifs – Complément
- Théâtre des Pénitents – Convention de mécénat avec le Crédit Agricole Loire Haute-Loire et la Fondation Crédit Agricole – Approbation et autorisation de signature par M. le Maire
- Loire Forez agglomération – Cercle Vertueux – Conventions de versement et de réabondement – Approbation et autorisation de signature par M. le Maire

. Commande Publique

- Aménagement de la place des Comtes de Forez (tranche 1) – Attribution du marché et autorisation du Maire à le signer
- Rue de la Blanchisserie – Enfouissement des réseaux électriques – Transfert de maîtrise d'ouvrage au SIEL-TE

. Foncier

- Action Cœur de Ville - OPAH-RU - îlot Martin Bernard - Autorisation donnée à l'EPORA d'acheter un immeuble
- Rue du 8 mai 1945 - Alignement - Acquisition auprès de M. et Mme Gastel
- Intégration dans le domaine public des voiries du lotissement "les Hauts de Curtieux" - Acquisition auprès de l'entreprise Thomas

. Social - Chantiers Educatifs – Convention avec le Département de la Loire et Main d'œuvre à Disposition – Approbation et autorisation de signature par M. le Maire



- . Ressources Humaines
 - Protection sociale complémentaire - Adhésion à la convention de participation pour le risque "Prévoyance" proposée par le CDG 42
 - Protection sociale complémentaire - Mandatement du CDG 42 afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé
 - Tableau des effectifs – Modification
 - Création d'un emploi permanent d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) pouvant être pourvu par voie contractuelle
- . Information : installation de caméras permettant la verbalisation des dépôts sauvages de déchets
- . Compte-rendu des pouvoirs délégués par le Conseil Municipal au Maire

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations les meilleures.



NB: l'ensemble des pièces des dossiers qui seront présentés lors du Conseil Municipal du 30 juin 2025 peut être consulté en Mairie de Montbrison sur rendez-vous auprès de M. Thomas CALLEWAERT (04 77 96 39 06), Directeur Général des Services, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.